

# « mise en sécurité de l'accès à Argenton »

## 1. Montant HT du projet :

14 910€

## 2. Plan de financement :

Conseil Départemental « Amendes de Police » = 5 000€

Commune = 9 910€

## 3. Echéancier des travaux :

Avril 2017

## 4. Notice explicative :

mise en place de blocs pour protéger les passages dangereux et à la confection de merlons de protection.

## 5. Attestation de non commencement des travaux :

Je soussigné, PESCE André, Maire de LE FUGERET atteste par la présente que les travaux de « mise en sécurité de l'accès à Argenton » n'ont pas commencé à ce jour.

*Fait à LE FUGERET, le 28/01/2017*



André PESCE  
Maire de LE FUGERET

## 6. Libre disposition des terrains :

Je soussigné, PESCE André, Maire de LE FUGERET atteste par la présente que l'objet des travaux du dossier ci-dessus sont parfaite propriété de la commune qui en détient la libre disposition.

*Fait à LE FUGERET, le 28/01/2017*

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/01/2017 004-210400909-20170128-DE_2017_002-DE



André PESCE  
Maire de LE FUGERET

**Agence COZZI**  
 Les Scaffarels - BP 60  
 04240 ANNOT  
 Tél : 04 92 83 22 02  
 Fax : 04 92 83 32 39  
 Email : michel.cozzi@colas-mm.com  
 Web : www.cmm-cozzi.fr  
 Siret 329 368 526 00920

COMMUNE FUGERET  
 LE VILLAGE  
 04240 LE FUGERET

**Nos réf :** OF-2008120010-0029  
**Dossier suivi par :** Monsieur COZZI

ANNOT, le 26 janvier 2017  
 Page 1/1

**Travaux à exécuter pour la mise en sécurité de l'accès à Argenton**

**DEVIS**

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (€)	MONTANT HT (€)
	Confection de merlon de protection en aval de la voie circulaire	ML	160,00	60,00	9 600,00 €
	<b>MISE EN PLACE DE BLOCS NATURELS POUR PROTECTION PASSAGE DANGEREUX</b>				
	Pelle	H	18,00	140,00	2 520,00 €
	Dumper	H	18,00	155,00	2 790,00 €

Conditions de règlement : Paiement à 30 jours date de facture, par Virement

Se référer à nos conditions générales de travaux détaillées au verso de la première page

<b>MONTANT TOTAL H.T.</b>	<b>14 910,00 €</b>
TVA 20 %	2 982,00 €
<b>MONTANT TOTAL T.T.C.</b>	<b>17 892,00 €</b>

Fait à ANNOT, le 26 janvier 2017  
 Le Chef d'agence  
 Monsieur COZZI

Date et Signature du client  
 Précédé de la mention "LU et APPROUVE,  
 BON pour ACCORD"

